fête du 10. août an 5.

9

ORDRE

DE LA MARCHE

ET CEREMONIES QUI SERONT

OBSERVÉS LE 23 THERMIDOR (10 AOUTS V. S.) AU CHAMP DE MARS, AU DIRECTOIRE ET AU CHAMPS-ELISES

CHEZ les Grecs et chez les Romains, les fêtes Nationales étaient solemnisées avec toute la pompe et l'éclat dont elles étaient susceptibles; c'est-à-dire quelles étaient brillantes, les Ris et les Jeux y présidaient et la joye en était l'âme, les Savans y présentaient leurs ouvrages, les Magistrats du peuple en étaient les juges leurs décisions étaient de si grande conséquence, qu'on vit un roi de Siracuse [Denis le Tiran] mourir de joye en aprenant qu'une Tragédie qu'il avait fait, avait été

couronnée aux jeux Olimpiques. Des courses à pied, à cheval et de chars avaient lieu dans toutes ces fêtes; les vainqueurs étaient couronnés publiquement et ensuite promenés en triomphe.

Ces heureux tems que chacun vante et que chacun désire. ne sont pas si éloignés de nous, comme certain esprit bourru et malfesant voudraient nous le faire croire Déja nous voyons une ésquisse des fêtes Grecques et Romaines : si elles e sont pas plus brillantes pour le moment, nil ne faut l'atribuer qu'aux dépenses énormes que la guerre occasionne au gouvernement.

Mais une heureuse paix qui ne tardera pas, nous ramènera ces beaux jours que nons avons vû et que nous regrettons tous.

En attendante ces tems heurenx, la fête du 10 Aout, sera célébrée ainsi qu'il suit.

Le Directoir éxécutif, Considéraut que l'anniversaire du 10 août à été placé au rang des premieres fêtes nationales ; par la loi du 8 thermidor. an 4 ;qu'en effet, le jour ou le trone fut renversé, est une de ces grandes époques de la révolution qui doit être célébrée par les républicains,

Arrête:

Art. Ie. Le 23 thermidor prochain jour correspondant au 10 août (v, st.) une salve d'artillerie annoncera la fête.

II- A cinq heure du soir. les ministres et les autorités constituées séantes dans la commune de Paris, se réuniront au palais national du Directoir exécutîf, Le président du direetoire prenoncera un discour, qui sera préeédé et suivi d'himnes et de chans patriotiques, exécutés par le les élèves du conservatoire de musique.

III. A six heures du soir, au Champ-dé-Mars, il y aura des courses à pied et à cheval.

IV. Les vainqucurs, dans les courses, seront conduits avec pompe, et au bruit d'une musique militaire, dans les champs-Elisées, oú les dances termineront la fête.

En consèquence le 23 Thermidor de l'an 5, á six heures de l'après midi, il y aura au Champ-de-Mars, des Courses à Pied Premier prix, un beau Sabre. Deuxieme prix, une belle paire de Pistolets.

Les concurrens devront être âgés de dix-sept an au moins.

Il serout tenus de se fournir pour la course. d'une veste blanche, et d'un pantalon, ou d'une culotte de même couleur.

Des Courses à Cheval. Premier prix, un cheval de main. Deuxieme prix, une paire de pistolets d'arçon

On ne pourra courir que sur des cheveax de la race française.

On déclarera, en s"inscrivant pour la course, le nom du propriétaire du cheval et de l'écuyer. C'est á ce dernier seulement que le prix sera décerné,

Ordre de Marche du Cortége.

Un détachement de cavalerie.
Groupe de tambours.
Un détachement d'Infanterie de ligne.
Diverses inscriptions relatives à la fête.
Groupe de jeunes filles vetues en blanc.
Un détachement de Canonier.
Un détachement de gardes Nationales.
Corp de musique.
Les Autorités Constituées.
Un déttachement d'Infanterie.
Groupe de tambours.
Les vainqueurs des Jeux.
Groupe de Citoyens ayant concourru pour les prix.
Les membres du bureau Central.
Corp de Musique.
Détachement de gardes Nationales.
Détachement de cavalerie, fermant la marche.

Des superbes illuminations et des danses seront éxécutées aux Champs-Elisés toute la nuit.

De l'imp. Desseinferjeux, Rue Percée

31636
FOIA

B724